

<https://documentation.ac-normandie.fr/spip.php?article46>



Documentation

# Lecture orale : Constitution d'une bibliothèque sonore

- PROMOUVOIR - LA LECTURE/ÉCRITURE -



Date de mise en ligne : lundi 10 décembre 2018

---

Copyright © NormanDoc' - Tous droits réservés

---

Depuis la rentrée 2017, les enseignantes de français et la professeur documentaliste du collège Georges Brassens (Écouché - Orne) ont imaginé le projet de constituer une bibliothèque auditive réalisée par les élèves. En permettant à des élèves d'enregistrer leur lecture à voix haute et en mettant les enregistrements à disposition sur le réseau de l'établissement, l'idée de l'équipe est de faire travailler l'oral et de promouvoir la lecture. Il s'agit aussi de donner accès aux textes à des élèves ayant des difficultés de lecture ou peu enclin à lire, et de donner, à tous, l'habitude et l'envie de lire pour les autres et pour soi. La confiance en soi et la solidarité entre pairs sont aussi des points développés dans ce projet

### Modalités

Les moments de lecture et d'enregistrement se font sur la base du volontariat : en heure d'accompagnement personnalisé, sur les heures libres des élèves (permanence ou pause méridienne), ou lorsqu'un élève a fini son travail en classe. En général, une heure d'AP par mois est consacrée en classe à l'enregistrement des passages de livre, et deux heures par semaine sont consacrées à l'enregistrement libre au CDI. Les élèves se rendent donc au CDI où ils peuvent consulter :

- Une liste d'oeuvres pour chacun des niveaux de classe, en lien avec les programmes de français.
- Un classeur qui présente chaque livre, chapitre par chapitre. C'est un outil utilisé par les élèves et enseignants pour suivre la progression des enregistrements. Il leur permet de savoir quels chapitres sont disponibles (c'est à dire à enregistrer), et de noter celui ou ceux qui viennent d'être enregistrés. Ces enregistrements se font seuls pour les narrations ou en groupe pour les dialogues, les pièces de théâtre....

### Constitution d'une banque d'enregistrements

Les élèves ont à leur disposition des casque-micro ou des dictaphones. L'enregistrement des passages de livre se fait avec Audacity, logiciel libre que les élèves de ce collège ont l'habitude d'utiliser en langues vivantes étrangères. Les fichiers sont ensuite mis à disposition dans un dossier commun sur le réseau interne de l'établissement. Le projet est, à terme, de donner accès à ces fichiers via l'ENT, pour que les élèves puissent les écouter en dehors de l'établissement.

### Les points à améliorer

La gestion des fichiers numériques et leur assemblage pour reconstituer un livre représentent une tâche technique lourde à gérer (mais pas insurmontable).

Par manque de lieu calme et adapté pour enregistrer, un tel projet est difficile à faire vivre. Lors de ces sessions d'enregistrement, la professeur documentaliste est obligée de fermer le CDI aux autres élèves. Cela pose donc un problème d'accès au lieu. Des cabines d'enregistrement individuel pourraient permettre d'enregistrer sans être dérangé par le bruit extérieur. Ceci dit, même si le projet a des difficultés à mobiliser beaucoup d'élèves, les volontaires sont pour la plupart des élèves ayant des difficultés de lecture, ce projet leur est bénéfique car il leur permet de progresser à l'oral et il valorise leur travail.